

FICHE METADONNÉES

Unités paysagères en Île-de-France

Date de situation : 2008

Crédits : Institut Paris Region

Mots-clés de site : Région Île-de-France

Mots clefs : entités paysagères, entités fonctionnelles, paysages, unités paysagères



Description

La base de données des unités paysagères de la Région d'Île-de-France s'inscrit dans la lignée des travaux visant à identifier et décrire les paysages. Une première version a été publiée sous le nom d'entités fonctionnelles et paysagères dans le Schéma directeur de la Région d'Île-de-France (Sdrif), adopté par délibération du conseil Régional le 25 septembre 2008. La base de données des unités paysagères de la Région d'Île-de-France identifie des unités ou entités présentant une singularité paysagère suffisante pour les individualiser, les séparer de leurs voisines et leur conférer une identité. Cette identité est traduite par un nom, le plus souvent reconnu traditionnellement. Ce découpage est formé de trois niveaux emboîtés, dont chacun forme un pavage complet et exclusif du territoire francilien. Il ne prétend pas fixer des frontières dans le paysage, mais identifier, en même temps que les unités, des interfaces ou transitions qui sont autant de lieux d'enjeux.

Récapitulatif (détail)

Une unité paysagère est l'unité élémentaire du découpage d'un territoire au regard de sa géomorphologie, des éléments naturels ou construits qu'elle porte, des activités qui s'y déroulent et des relations qui s'y instaurent. Ce qui est recherché ici est non seulement des unités mais aussi des entités, c'est-à-dire des unités dotées d'une identité. Une unité paysagère tire son identité de ses paysages, au sens le plus large du terme. Découpage : L'ensemble de la Région d'Île-de-France a été découpé en trois niveaux : Petites Unités, de niveau local, qui se regroupent entièrement dans de plus grands ensembles, appelés Grandes Unités, regroupées à leur tour dans des ensembles de niveau Régional, les Pays. Le découpage de l'Île-de-France proposé ici comprend 12 Pays, 110 grandes unités et 901 petites unités. Limites : Un découpage en unités crée des limites nettes, alors que sur le terrain, les transitions se font progressivement. Afin de pouvoir fixer une limite, le découpage s'appuie sur un élément plus net à l'intérieur ou proche de la zone de transition qui ne constitue pas en soi un élément de rupture mais qui permet de préciser la transition progressive. Nom : Parmi tous les attributs relevés pour les trois niveaux d'unités, le nom est considéré comme le plus déterminant. L'existence d'un nom reconnu révèle une homogénéité de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat ou de végétation, ou par des limites, ou par un centre, ou par une histoire commune ou souvent par plusieurs de ces caractères. Le nom représente la synthèse des attributs. La nomenclature des unités s'est donc faite avec le souci de trouver des noms le plus possible porteurs d'identité, reconnus et partagés. Utilisation : La base de données constitue la première tentative à l'échelle de toute la Région de réaliser la première étape de ces inventaires et atlas de paysages réalisés sur des territoires moins étendus (Départements, PNR). Elle ne comporte pas comme les atlas de description détaillée de chaque unité, mais permet, dans l'étude d'un territoire administratif ou de projet quelconque, de savoir quelles unités paysagères sont concernées, qui peuvent éventuellement dépasser ce territoire, et quelles sont les grandes caractéristiques de ces unités (nom, relief, MOS²). Mises à jour : Outre les mises à jours inévitables en fonction de l'évolution des paysages (selon le rythme de celles du MOS), la base de donnée devra être complétée par certaines informations manquantes ou à corriger.

Processus de création de la donnée

Données numérisées au 1/25 000 à partir de l'orthophoto 2003

Documents associés

Les unités paysagères -
description http://www.InstitutParisRegion.fr/fileadmin/Etudes/etude_721/

Unites_paysageres_de_la_region_d_ile-de-France.pdf

Mise à jour

Producteur

Institut Paris Region

Droits d'usages

Contraintes d'accès : Licence

Contraintes d'usage : Licence

Téléchargeable sur le site de l'Institut Paris Region et de la Région sous licence ouverte

Contact

L'Institut Paris Region

Adresse : 15 rue Falguière 75470 Paris cedex 15

Adresse électronique :

donneesSIG@institutparisregion.fr

Téléphone : +33 1 77 49 75 56 (75 86)

Langue de la Metadonnée : fre

Identifiant de la Metadonnée : {B59E5E98-C3F2-4AE1-8234-E7AB645FAD8A}

Date de la Metadonnée : 20171004

Encodage de la Metadonnée : 004

Informations sur la donnée

Langue des données : fre

Niveau de hiérarchie : 005

Type de représentation spatiale : Vecteur

Encodage données : 006

Version du format : 1.0

Date de création : 2010-11-24

Date de mise à jour : 2013-01-01T00:00:00

Fréquence personnalisée de mise à jour : Prochain Mos

Projections et étendue

Résolution de l'échelle : 25000

Résolution de la distance : m

Ouest : 586486.997682

Est : 741244.295815

Nord : 6905433.486434

Sud : 6780051.912724

Projection : RGF93_Lambert_93

Attributs

FID : Internal feature number.

Shape : Feature geometry.

OBJECTID : Identifiant ESRI

SHAPE_Leng : Périmètre ESRI

SHAPE_Area : Surface ESRI

Pay_nom : Nom du Pays

Pay_num : Numéro du Pays

Pay_ty_nom : Nom du type de Pays

pay_ty_num : Numéro du type de Pays

GE_nom : Nom de la Grande Unité

GE_num : Numéro de la Grande Unité

composé : du numéro du pays (2 chiffres) + numéro de spécifique grande unité (2 chiffres)

GE_MR_nom : Nom du MOS-relief dominant

GE_MR_num : Numéro du MOS-relief dominant

PE_nom : Nom de la Petite Unité

PE_PN_num : Pertinence du nom

PE_Rem_nom : Remarque

PE_Mos_nom : Nom du mode d'occupation du sol dominant

PE_Mos_num : Numéro du mode d'occupation du sol dominant

PE_Rel_nom : Nom du relief dominant

PE_Rel_num : Numéro du relief dominant

PE_num : Numéro de la Petite Unité

composé du numéro du pays (2 chiffres) + numéro de la grande unité (2 chiffres) + numéro spécifique de la petite unité (2 chiffres)

ident : identifiant interne

Institut Paris Region Imprimée le 2019-8-26